



Fantaisies et réalités

Les graves événements qui viennent d'agiter l'Europe et qui persistent encore à l'inquiéter ont avivé comme il fallait s'y attendre, la verve des dessinateurs amusants. Sans vouloir assigner à la caricature un rôle qu'elle n'aspire pas d'ailleurs à jouer, on ne peut méconnaître chez elle un certain don pour concrétiser les états d'âme et les arrière-pensées. A ce titre elle est instructive autant et plus que les discours des leaders internationaux, car elle peut oser ce qu'ils n'osent pas, et elle déchire ce qu'ils effleurent.

Bien entendu, ces réflexions ne valent que pour la caricature politique relevée par le souci de l'art. Rarement inconvenante, elle se pique maintes fois de fantaisie, et dans ce monde que le souci du bien-être endort, elle revendique souvent avec bonheur la part de l'énergie civique et de l'idéal. Depuis que la poésie satirique se fait, elle est seule à occuper la place. Héritage pesant qui ne manque pas de noblesse.

Cela dit, n'est-il pas tout indiqué de feuilleter les collections de journaux illustrés parus au delà du Rhin durant la période critique des relations germano-françaises, c'est-à-dire du mois de juillet au mois de novembre, du coup d'Agadir jusqu'à l'accord de Berlin ? L'enquête nous démontrera de quelle façon non équivoque la population de l'empire a répondu, dans son for intérieur, aux sollicitations diverses de la politique.

Qu'on s'adresse au Kladderadatsch, organe radical, accusé récemment par la Germania de trahir sa mission de journal amusant, tant ses gôtes et ses prétentions politiques régressent sur son illustration ; qu'on s'adresse aux Lustige Blätter, feuille bourgeoise d'une tenue douteuse, qu'il s'agisse de l'art ou de la morale ; qu'on s'adresse au Simplicissimus, plaquette d'une originalité incontestable, pourfendeur de prêtres et de rois, d'industriels et de junkers, bref de tout ce qui représente l'autorité dans tous les pays du monde, on sera frappé de l'identité des réponses.

Certes, un journal satirique a pour premier besoin d'être frondeur, mais vraiment tous ceux-ci, dont les cibles se recrutent dans des milieux et opposés, semblent s'être donné le mot pour accabler la diplomatie impériale.

Au début, lors de l'expédition de Fes, ce furent des railleries faciles sur la « magnanimité » de M. de Kiderlen. On représentait le coq gaulois passant pardessus la tête du Michel allemand endormi pour attaquer sur son perchoir un perroquet cacochyme costumé en marabout. On crayonnait encore un hussard noir, présentant les armes au général Moitrier et lui indiquant la direction de la route qui mène à Fes. Généralement, l'acte d'Algésiras était figuré à cette époque par de vieux papiers jetés dans une corbeille.

L'envoi de la Panther à Agadir, le terreur, assez vite passée, de nos ministères, l'attitude plus ferme de l'Angleterre ouvriront le champ à de nouveaux symboles. Sous la protection d'un vieux gentleman paralysé, on voyait, par exemple, deux bambins en uniforme espagnol et français faire voguer leurs bateaux sur la pièce d'eau d'un parc. Mais voici qu'un petit garçon bourru, le petit Allemand, jouant des coude et tapant du pied, émet la prétention de faire flotter son joujou à côté de ceux des deux autres. Avec une irrésistible drôlerie, le bambin français se tourne vers le vieux monsieur : « Dis, tonton, n'est-ce pas qu'il n'a pas le droit de s'amuser avec nous, le petit ? »

La durée interminable des négociations, les influences financières qui s'y manifestent nous valent des croquis de plénipotentiaires jouant avec des cartes frappées à l'effigie des frères Mannesmann ou de M. Etienne. Sous un ciel lunaire, deux squelettes à moitié enfouies dans la neige de la fin des temps continuent à argumenter ; ce sont MM. Cambon et de Kiderlen. Ailleurs, on nous les montre, l'un accourant en cultrassier, l'autre vêtu de la longue redingote de M. de Metternich, tâchant de s'effrayer réciproquement en se couvrant le visage d'un masque tragique.

Tout cela ne sort pas de l'ordinaire, mais déjà, chose notable, la bête noire de l'Allemand ce n'est pas nous, c'est l'Angleterre. Un grand flandrin d'habit rouge s'amuse à exciter le coq gaulois, paisiblement perché aux côtés de l'aigle germanique. Malgré les piqures de la badine, le brave coq reste impassible. Saluons au moins, dans cette allusion qui n'a rien de flatteur pour notre indépendance, l'hommage rendu à notre sang-froid.

Où les choses commencent à se gâter, c'est quand on devine que le Soums échappa à l'Allemagne et qu'elle devra se contenter d'un morceau de Congo. C'est un aéroplane qui, croyant atterrir à Taroudant, s'étonne de tomber au milieu de nègres, d'éléphants et de crocodiles. Il s'est trompé de chemin ! La station de Berlin à Agadir n'a plus rien d'héroïque ; regardez le pauvre bateau enlisé sur la plage, converti en jardin d'été, avec ses multiples pots de fleurs et tout l'attirail d'une installation pacifique ; fourreaux, sordes tendus où séchent des vêtements. Les bulles sont

aménagés en entrées de pigeonier, où roucoulent des colombes. Ah ! les temps de la Panther sont bien loin. Ce n'est plus le magnifique animal sauté d'un bond « aux rivages du moro ». Petit à petit, elle s'est rabougrie ; de la taille d'un loup, elle descend à la taille d'un petit chat qu'un soldat français caresse. Les fêtes de Noël nous ont valu le spectacle d'une Germania pleurant ses déceptions, car dans son souvenir elle n'a trouvé qu'un pied de cactus, piqué çà et là de bougies fumeuses. Oui, le Congo a mauvaise presse en Allemagne. On l'accuse d'être ravagé par la maladie du sommeil, et à ce jeune homme, qui se plaint de passer de mauvaises nuits, un de ses amis conseille d'aller vivre quelques semaines dans la compensation.

La signature du traité fut accueillie avec colère, et l'on fustigea durement l'optimisme ministériel : « Nous pouvons être fiers de notre œuvre, car nous avons encore l'Alsace-Lorraine », fait-on dire à M. de Bethmann-Hollweg et à M. de Kiderlen, dont les statuettes s'érigent sur une vague terrasse. Certains poussent le regret loin et nous font surgir une Allemagne dont la couronne est tombée à terre. Par-dessus des créneaux où flotte le drapeau noir, elle contemple un horizon de tempête, pendant qu'un infatigable chancelier lui pose sur le front un bonnet de folle : « Que de progrès en cent années ! Un léna, sans verser une goutte de sang ! » Telle est la maigre consolation que lui offre la légende.

Le geste du kronprinz applaudissant au Reichstag les détracteurs du ministère fut dûment célébré. Fibrement cambré sur son cheval, il galopait au-dessus des tapis verts où l'on signe l'accord, et sa bête y met « le dernier point » de son sabot fêtré. Un effort vers l'impartialité nous est-pourant donné quelque part ; aussi satisfaits l'un que l'autre, M. Fallières et Guillaume II fixent à leurs chapeaux respectifs des plumes superbes, qu'ils se vantent d'avoir arrachées, qui à l'aigle, qui au coq.

Les rancunes allemandes s'en prennent surtout à l'Angleterre et à M. Delcassé. On voit, par exemple, ce dernier hissé sur de longues échasses prander sur des tréteaux de salimbanque. Il souffre furieusement dans un sifflet d'un son ; mais son maître, un grand escogriffe d'Anglais, lui fait signe de la main :

Les empoisonnements de Berlin

Une véritable panique s'est emparée de certains quartiers berlinois à la vue d'un long défilé de voitures d'ambulance transportant à différents hôpitaux des malades, quelquefois même des agonisants qui mouraient en chemin. Ces



Un grave empoisonnement s'est produit dans l'asile de nuit de Froebelstrasse, à Berlin, où près de 80 personnes sont mortes après avoir absorbé des aliments empoisonnés. Nos photographies représentent : 1° La distribution de la soupe — 2° Le dortoir

voitures seraient non plus seulement cette fois de l'asile de la Froebelstrasse, mais encore de celui de la Wiesensirasse et même de différents postes de police. Cette panique n'a fait que croître lorsque, par les journaux, on a appris successivement que le nombre de ceux qui avaient succombé aux suites des empoisonnements provoqués par l'absorption de harengs avariés était à 8 heures du matin de 36, à 4 heures de l'après-midi de 50, à 2 heures du soir de 57 ; que le nombre des malades s'élevait à plus de 700 et que l'on redoutait encore de nouveaux décès.

Descends, moutard, tu pourras les reprendre la première fois que je te donnerai la permission de jouer au grand. Ce même M. Delcassé menace dans un autre dessin M. de Bethmann-Hollweg de lui brûler la cervelle d'un coup de revolver. Petit à petit, le chancelier, pris de peur, se dépouille de tous ses vêtements. Quand le dernier sacrifice est accompli, il s'empare de l'arme que son adversaire a lâchée. Trop tard ! Il est chargé à la poudre B », déclare M. Delcassé, qui s'en va tranquillement et courbé sous le butin.

Evidemment, tous ces sentiments n'ont rien de nouveau. Ils n'en traduisent pas moins avec vivacité les haines et les regrets de l'Allemagne. L'opinion publique était persuadée que l'empire acquiescerait au Maroc une colonie nouvelle ; elle regrette amèrement la solution intervenue, dont elle rend l'Angleterre responsable plus que la France. Mais ne nous y trompons pas : c'est la France que l'Allemagne visera pour atteindre l'Angleterre ; elle s'excuse d'avance de cette « triste » nécessité.

ROME

Le Corps diplomatique offre ses vœux de bonne année au Pape

Le matin, les membres du corps diplomatique accablés auprès du Saint-Siège ont présenté au corps, au Saint-Père, leurs vœux de nouvel an. Pie X les a reçus dans la salle du Trône, où l'ambassadeur d'Autriche, en sa qualité de doyen, lui a exprimé ses vœux au nom de ses collègues et des gouvernements qu'ils représentent.

Après cette audience, les membres du corps diplomatique se sont rendus chez le cardinal secrétaire d'Etat auquel ils ont aussi présenté leurs vœux.

Audiences pontificales

Le Saint-Père a reçu, jeudi matin, MM. Hatzfeld, supérieur de la Fraternité de Saint-Sulpice, et Vigouroux, secrétaire de la Commission biblique, qui lui ont présenté les vœux de la Compagnie de Saint-Sulpice et les remerciements pour l'autographe adressé par Sa Sainteté à M. Vigouroux à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Le Saint-Père les a retinés longuement dans une

Il a été établi par l'autopsie des cinq premières victimes qu'elles ont succombé à un empoisonnement causé par des aliments gâtés. Il serait prouvé que cet empoisonnement en masse n'avait pas été causé par la nourriture offerte par l'administration, car dans cet asile, qui ouvre ses portes à 8 heures de l'après-midi, le repas est servi à 8 heures, et les premiers cas d'empoisonnement furent constatés à 6 heures de l'après-midi.

L'asile reçoit près de 5 000 personnes, et l'on peut imaginer les scènes qui se sont déroulées parmi ces malheureux, qui voyaient, les uns

amicale conversation, rebovenant à M. Vigouroux les félicitations qu'il lui avait gracieusement adressées dans son autographe au docteur secrétaire de la Commission biblique et au Sulpicien « exemple achevé de dignité sacerdotale » pour offrir les expressions même du Pape.

Le Saint-Père a reçu aussi, jeudi matin, M. Nisard, ancien ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, avec MM. Nisard. Il avait reçu mercredi le cardinal Farley, archevêque de New-York.

On apprend en vieillissant

On apprend en vieillissant. C'est ainsi que le chef de l'Etat qui, aux termes de l'article 8 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, « négocie et ratifie les traités », c'est ainsi que M. Fallières n'a appris qu'hier, 28 décembre 1911, que dans une des conversations de M. Cambon avec M. de Kiderlen à Kissingen, ce fut M. Cambon qui, à la fin de juin dernier, d'après les instructions de M. Cruppi, fit à M. de Kiderlen une ouverture sur le Maroc.

Reconnaisant qu'il n'y avait rien à faire pour l'Allemagne au Maroc, il ajouta : « La meilleure méthode serait donc de chercher ailleurs. Je ne peux rien ajouter, je veux en causer avec mon gouvernement. Cherchez ailleurs. »

El, en rendant compte à M. Cruppi de cette ouverture : « Chercher ailleurs », il déclare : « J'ai agi conformément aux intentions que vous m'avez suggérées. »

Le document est grave, n'est-il pas vrai ? Il révèle que l'idée de donner au Congo une compensation à laquelle l'Allemagne n'avait pas droit est venue d'un Français, sur les suggestions d'un autre Français.

Et M. Monis, qui était alors président du Conseil, a affirmé hier : « Je n'ai jamais été tenu au courant des entretiens de Kissingen ; le Conseil des ministres n'en a jamais délibéré. J'affirme, de plus, que le président de la République n'en a jamais rien su non plus ! »

C'est donc M. Cruppi, ministre des Affaires étrangères, qui, à lui tout seul, au mépris de toutes les lois, en dehors de son gouvernement, et dehors du chef de l'Etat, qui a négocié et ratifié des traités, c'est lui seul qui, spontanément, a ouvert le Congo à l'Allemagne.

Quand je dis que le chef de l'Etat n'a appris l'entrevue qu'hier, j'exagère peut-être. Car M. Monis l'avait appris depuis ; mais, tant qu'a duré le ministère Monis dont M. Cruppi était ministre des Affaires étrangères, ni le président du Conseil, ni le président de la République n'en ont rien su.

En récompense de cette discrétion exceptionnelle, M. Cruppi est aujourd'hui garde des sceaux dans le ministère Caillaux !

D'ailleurs, je ne sais pas si M. de Selves, actuellement ministre des Affaires étrangères, sait encore à l'heure actuelle quelle a été l'attitude la France à l'égard de l'Espagne, car M. Poincaré lui ayant fait observer que son dossier était singulièrement incomplet, il a reconnu que les pièces auxquelles le rapporteur faisait allusion n'étaient pas encore en sa possession.

Il s'en est pourtant trouvé une d'où il résulte que, non seulement nous n'avons pas protesté contre l'invasion du Maroc, par l'Espagne, mais qu'en outre nous avons empêché le maghzen de protester.

En effet, M. Cruppi, avisé par notre chargé d'affaires à Fes, d'une démarche du maghzen auprès de lui pour obtenir qu'il se joignît à la protestation qu'il adressait à l'Espagne, télégraphia à M. de Billy la réponse : « Dites au sultan qu'il ne renouvelle pas sa protestation contre l'Espagne. » M. Cruppi s'est, parait-il, mis à la dispo-

sition de la Commission pour lui fournir des explications et éclaircissements. Il faut reconnaître que sa tâche est plutôt ingrate.

GAZETTE

Fiche ou lapsus ? Le Journal Officiel du 23 décembre a publié une longue liste des officiers, sous-officiers, quartiers-maîtres et marins qui ont été distingués lors de l'explosion de la Liberté.

Confession et restitution Un de nos amis nous donne communication de la lettre suivante : « Monsieur, Je suis chargé de vous restituer une somme de 4 000 francs autrefois prêtée à Monsieur votre père. Je vous demande seulement de m'y avoir accusé de réception, afin que je puisse prouver à qui de droit que j'ai eu tout ma mission de confesseur. » Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Tyrannie d'adjoint A Saint-Paul-de-Pont-Rousseau, près de Nantes, habite Mme Robin, dont le mari est né accidentellement il y a un an. Le surcroît de cette mort, Mme Robin mettait au monde deux jumeaux. Elle était déjà mère d'une fillette âgée de 3 ans. Au mois de septembre dernier, Mme Robin, qui touchait des subsides du bureau de bienfaisance, mit sa fillette âgée à l'école libre.

C'est alors qu'apparut M. Fouquet, adjoint au maire de Rezé-lès-Nantes. Il jura de venger les principales laïques et catholiques. Il y a huit jours environ, Mme Robin se rendait chez M. l'adjoint pour lui remettre comme elle en avait l'habitude, un bon de viande de cette mort. Mme Robin mettait au monde deux jumeaux. Elle était déjà mère d'une fillette âgée de 3 ans. Au mois de septembre dernier, Mme Robin, qui touchait des subsides du bureau de bienfaisance, mit sa fillette âgée à l'école libre.

Une famille privilégiée Le Cri de Paris a plaisir à enregistrer les progrès de la famille Trouillot depuis six ans : En 1905, M. Trouillot, fils de l'ancien ministre, est nommé sous-préfet de Pont-l'Évêque à l'âge de 24 ans. En 1906, M. Saint, gendre de l'ex-ministre, est nommé préfet de la Seine, après sept ans à peine passés dans les sous-préfectures. En 1906, M. Saint est nommé préfet de la Nièvre. En 1908, M. Trouillot fils est nommé à la seconde classe. En 1909, M. Saint est nommé préfet de seconde classe à Rennes. En 1910, M. Trouillot fils est nommé sous-préfet de première classe à Coulmiers. En 1910, M. Trouillot, frère aîné du précédent, est bombardé percepteur à Melun avec un traitement de 12 353 francs. En 1911, M. Saint est promu à la première classe. En 1911, M. Trouillot est nommé sous-préfet à Sens. En six ans, neuf promotions : est-ce méritant dans la famille Trouillot !

L'accord franco-allemand au Sénat

Les oublis de M. de Selves Les erreurs de M. Cruppi Les aveux de M. Monis L'ignorance de M. Fallières

L'extrême gravité des incidents qui ont marqué hier, la séance de la Commission sénatoriale chargée d'examiner l'accord franco-allemand, a soulevé une vive émotion parmi les sénateurs et dans tout le monde parlementaire. Des débats de la Commission il ressort clairement que :

- 1° Non seulement la France n'a pas formulé d'objections contre l'occupation d'El-Ksar et Larache par les Espagnols, mais elle a empêché le sultan de protester.
2° Sur les instructions de M. Cruppi, M. Cambon, pendant son séjour à Kissingen, a proposé à M. de Kiderlen de chercher ailleurs qu'au Maroc une base d'accord, ouvrant ainsi les négociations congolaises ; M. Monis et Fallières n'ont rien connu de ces négociations.
3° M. Poincaré a démontré par une énumération de pièces connues que M. de Selves ne présentait au Sénat qu'un dossier tronqué.
4° Enfin, M. Ribot a demandé, pour donner toute leur valeur à nos droits, qu'un traité de protectorat avec le sultan soit annexé à l'accord franco-allemand. M. Caillaux a promis d'en délibérer en Conseil des ministres.
Il faut un traité de protectorat avec le sultan du Maroc
A peine les ministres avaient-ils pénétré dans la salle des délibérations pour continuer l'exposé des négociations relatives à la marche sur Fes que M. Ribot, s'adressant au président du Conseil, lui posait une question très importante :
On a dit que la partie de l'accord traitant de nos droits au Maroc équivaut au protectorat. Cette opinion me paraît non seulement discutable, mais inexacte.
— Je suis complètement d'accord, approuve M. Caillaux.
— Ce n'est donc que d'une sentence, d'un traité avec le sultan du Maroc